

18 octobre 2021

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le 18 octobre 2021, la Ministre de la Justice, Sam Tanson, a reçu Casey Mace, chargé d'affaires à l'ambassade des États-Unis au Luxembourg, qui lui a présenté officiellement le [rapport d'évaluation sur la traite des êtres humains du Grand-Duché de Luxembourg](#). Il ressort de l'évaluation annuelle du ministère des Affaires étrangères américain que le Luxembourg a su renforcer l'efficacité de ses procédures et des mesures en place pour lutter contre la traite des êtres humains.
- Dans une réponse commune à [la question parlementaire n°4952 du 13 septembre 2021](#), le Ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, Dan Kersch, le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, et la Ministre de la Famille et de l'Intégration, Corinne Cahen, ont énuméré les différentes offres de cours de langues disponibles aux demandeurs de protection internationale (DPI) et aux bénéficiaires de protection internationale (BPI). Selon les ministres, les places disponibles couvrent généralement la demande. Les ministres ont également indiqué qu'à la fin d'août 2021, 32,6 % des DPI était des femmes, alors que la proportion des femmes était de 42,61% parmi les BPI.
- Dans sa réponse à [la question parlementaire n°4972 du 16 septembre 2021](#), le Ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, a précisé que la saturation du réseau d'hébergement appartenant à l'Office national de l'accueil (le taux d'occupation était de 93% en août 2021) ne permet pas de loger les membres de famille rejoignant un bénéficiaire de protection internationale au Luxembourg dans le cadre d'un regroupement familial s'ils ne bénéficient pas d'une protection internationale dans un autre Etat membre de l'Union européenne.
- Le 13 octobre 2021, la Direction de l'immigration a publié les [« Statistiques concernant la protection internationale »](#) pour le mois de septembre 2021. La Syrie (24), l'Erythrée (23) et l'Afghanistan (21) étaient les principaux pays d'origine le mois dernier.

Publication EMN:

Suite à notre conférence nationale sur le sujet de la vulnérabilité, nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de la note de synthèse de l'EMN Luxembourg intitulée [« Detection of vulnerabilities in the international protection procedure »](#). Elle fournit, entre autres, une vue d'ensemble des groupes vulnérables les plus courants, des cadres juridiques et procéduraux, et des garanties procédurales spéciales pour les demandeurs de protection internationale vulnérables dans 23 États membres de l'UE. La version française de la note de synthèse sera bientôt disponible sur notre site web. Pour revoir notre conférence nationale (les mots de bienvenue et la première session), n'hésitez pas de visiter [notre chaîne YouTube](#) ou de consulter les [présentations des intervenants](#).

Chiffre de la semaine: 10 640

En 2020, 10 640 personnes ont été réinstallées dans des pays de l'UE+. Ce nombre représente 58 % de moins qu'en 2019.

Source: EASO

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter mathis.osburg@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : www.emnluxembourg.lu

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en